



Programme commercial

« Services à l'implantation des électrotechnologies (SIE) »

Dossier : R - 3453 - 2000

**RAPPORT ANNUEL 2001-
BILAN SOMMAIRE**

Conformément à la décision D-2001-65 concernant l'approbation pour la reconduction d'un programme commercial «Services à l'implantation des électrotechnologies (SIE)», Hydro-Québec présente son premier rapport annuel d'avancement qui fournit le bilan du programme au 31 décembre 2001 et son évolution en regard de l'atteinte des objectifs fixés.

Contexte

- La reconduction du programme a été approuvée par la Régie le 6 mars 2001. Les interventions chez les clients ont donc débuté près de trois mois plus tard que prévu dans la demande¹, soit en mars 2001 au lieu de janvier 2001.
- Hydro-Québec a, jusqu'à présent, déposé à la Régie deux rapports quadrimestriels de suivi. Le premier rapport a été déposé le 19 octobre 2001 et couvrait la période de mars à août 2001. Le deuxième rapport, déposé le 20 février, couvrait la période de septembre à décembre 2001 et faisait état des résultats cumulés depuis le début du programme jusqu'au 31 décembre 2001.
- Compte tenu de la période d'analyse limitée à neuf mois plutôt que douze et considérant les données cumulées au 31 décembre 2001 déjà fournies au dernier rapport de suivi déposé, Hydro-Québec présente ci-après un bilan sommaire. Celui-ci porte surtout sur les résultats obtenus en énergie et prévus en revenus, en regard des objectifs fixés.
- Hydro-Québec déposera, avec le prochain rapport quadrimestriel couvrant la période de janvier à avril 2002, un bilan plus approfondi basé sur une année complète.

Bilan sommaire

À ce stade-ci, Hydro-Québec maintient l'objectif tel que déposé dans sa demande¹.

- La durée du programme de 24 mois reste inchangée.
- Malgré le retard de trois mois au démarrage, Hydro-Québec prévoit maintenir son objectif fixé à 255 gigawattheures de ventes additionnelles annuelles et de 90 millions de revenus cumulatifs sur la période 2001-2008.
- À ce stade-ci, Hydro-Québec ne révisé aucune variable du programme.
- Le budget prévu demeure à 6,5 millions de dollars, ainsi que les montants de garantie de prêt à 50 millions de dollars.

Note: L'année 2001 a été caractérisée par un ralentissement de l'économie. Une reprise de l'économie est anticipée pour 2002. Lors du prochain rapport, l'impact de l'évolution de l'économie sur les objectifs du programme sera évalué.

¹ Demande d'approbation pour la reconduction du programme commercial services à l'implantation des électrotechnologies R-3453-2000, Pièce HQD-2, Document 1

Résultats au 31 décembre 2001

Le tableau comparatif ci-dessous présente les principaux résultats. Il importe toutefois de souligner que les données inscrites à la colonne « Objectif 2001 » sont conformes à celles présentées dans la demande¹ pour une période de douze mois tandis que les résultats 2001 présentés au tableau couvrent une période de neuf mois.

Réel / Demande¹ au 31 décembre 2001			
	Objectif¹ 2001 <i>12 mois</i>	Résultats 2001 <i>9 mois</i>	Écart <i>Objectif¹ - Résultats</i>
GWh installés	31,9	26	5,9
Revenus prévus associés en 2002 <i>(en millions de \$)</i>	2,1	2,3	-0,2
Coût net du programme <i>(en millions de \$)</i>	2,8	1,6	1,3
Garanties de prêt émises <i>(en millions de \$)</i>	6,2	1,9	4,3

- Compte tenu de l'écart de trois mois dans la période d'analyse, l'écart de 6 gigawattheures entre l'objectif de ventes additionnelles du programme fixé pour 2001 et les résultats obtenus, pourra être résorbé en lien avec les objectifs fixés en énergie.
- Après neuf mois de programme et selon les cas traités en 2001, en comparant avec les prévisions déposées lors de la demande à la Régie, Hydro-Québec constate que:
 - Les revenus unitaires sont plus élevés;
 - Le coût net du programme est inférieur;
 - L'utilisation des garanties de prêt est moindre que prévu.

¹ Demande d'approbation pour la reconduction du programme commercial services à l'implantation des électrotechnologies R-3453-2000, Pièce HQD-2, Document 1